



Bruxelles, 6 février 2019

Lettre ouverte à Comeos

## **Magasins ouverts tous les dimanches et chaque jour jusqu'à 21h**

Les parlementaires N-VA Valerie Van Peel et Werner Janssen introduisent une proposition de loi qui permettrait aux magasins d'ouvrir tous les jours de 5h à 21h et qui supprimerait par la même occasion le jour de repos hebdomadaire obligatoire. Notez que c'est ce que nous avons lu dans « De Zondag ». En 2015, l'Open VLD avait déjà rédigé une proposition similaire.

Alors qu'UNIZO et le Syndicat Neutre pour Indépendants s'y opposent, Comeos soutient cette proposition, lisons-nous partout dans la presse. « Nous sommes demandeurs d'ouvertures plus tardives... » « Ce n'est plus de notre époque de garder cela dans un cadre aussi strict », déclare notamment Dominique Michel, CEO de Comeos. Il avance les mêmes arguments pour soutenir la suppression du jour de fermeture obligatoire et ajoute encore : « Nous sommes ouverts à davantage de flexibilité ». Entre-temps, bon nombre de commerçants se distancient de la position de Comeos... Cherchez l'erreur!

Voilà ce que nous répondons aux parlementaires N-VA :

La majorité des travailleurs des chaînes de magasins n'ont pas le temps de lire votre proposition.

Ils sont en train de travailler à Anvers, Bruxelles ou Ostende car leur magasin est ouvert ce dimanche. Entre-temps, cette situation est devenue une réalité dans presque toutes les villes (même jusque dans les communes plus grandes) car elles sont devenues des « zones touristiques » et peuvent ouvrir presque chaque dimanche. Ou ils ont déjà travaillé jusqu'à 21h vendredi parce que leur centre commercial ou leur magasin périurbain ouvre déjà jusqu'à cette heure tardive. Ou ils doivent commencer à 5h lundi matin afin de préparer le magasin ou décharger le camion...

Figurez-vous que les travailleurs du commerce et leurs responsables ont aussi une vie à côté de leur travail, ou plutôt : ils aimeraient aussi avoir une vie à côté de leur travail.

Il est plus qu'évident que vous êtes absolument déconnectés du secteur et du travail qui doit y être accompli non seulement durant les heures d'ouverture, mais aussi avant et après celles-ci.

Voilà ce que nous répondons au CEO de Comeos :

### **COMMENT OSEZ-VOUS ?**

Vous prenez déjà vos travailleurs en otage avec des contrats à temps partiel de 20h, 24h ou 26h durant la semaine !

Vous les faites travailler selon un horaire variable avec une durée de travail moyenne, de sorte qu'aucune semaine n'est pareille à l'autre.

Vous planifiez vos collaborateurs à des moments différents chaque semaine entre 5h à 6h du matin et entre 20h à 21h le soir. La seule concession que vous fassiez à vos collaborateurs sur ce plan est qu'ils connaissent leur horaire 2 à 3 semaines à l'avance.

Et encore, les horaires sont constamment adaptés... Mais vous restez « ouverts à davantage de flexibilité » ?

Ne parlons même pas de la rémunération.

Ne parlons même pas de l'accumulation des contrats à durée déterminée pour les nouveaux travailleurs.

(Le CEO de) Comeos se rend-il encore bien compte de ce qu'il dit ? Sait-on encore bien, à la fédération patronale, comment les choses se passent réellement dans les magasins ? Se sont-ils posés la question de la rentabilité de ces heures d'ouverture au-delà même du bien-être des travailleurs? Ont-ils eu un débat à ce sujet avec les entreprises du secteur?

Nous nous parlerons après le 13 février.

Clairement, pour les travailleurs, c'est **NON!**

Votre personnel en a plus qu'assez.

C. Van Droogenbroeck  
LBC

D. Latawiec  
CNE

S. Vandercruyssen  
CGSLB/ACLVB

J. De Weghe  
BBTK

M. Delmée  
SETCa